Formulaire de promesse de don

**Bénéficiaire du don**

Fondation « Les Petits Pas », av. Marcel Lecomte 25 – 5100 Namur.
Représentée par Anne-Claire Orban et Damien Hubeau, délégué.e.s à la Gestion Journalière.

Suite à cette promesse de don, un membre de la Fondation « les Petits Pas » vous recontactera endéans les 15 jours.

**Déductibilité fiscale**

En collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, ces dons sont déductibles fiscalement à hauteur de 45% pour un montant minimal de 40€ et maximal de 300.000€. Vous recevrez l’attestation fiscale de la part de la Fondation Roi Baudouin.

**Contreparties du don**

Les donateurs et donatrices sont invités à prendre part à la vie du projet via leur présence au Conseil de Sages, au Conseil d'administration de la Fondation, leur participation aux divers évènements ainsi que via des évènements leur étant spécifiquement destinés. Ils et elles bénéficient également de nuitées au sein du centre de ressourcement.

**Identification du ou de la donateur.trice**

Nom + Prénom :

Société :

Adresse complète :

Téléphone :

Mail :

**Don**

Je soutiens la Fondation « les Petits Pas » à travers un don unique de : …………………………… € soit (en lettre) ……………………………………………………………………………………………….. euros

Je promets de verser cette somme sur le compte de la Fondation Roi Baudouin dès l’ouverture du compte dédié à la Fondation « Les Petits Pas ».

Je marque mon accord pour être recontacté à l’adresse mail et au numéro de téléphone ci-dessus endéans les 15 jours.

**Signature, date et lieu**